



Projet européen "Breizh'hin - vers une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique"

L'an deux mille vingt, le **vendredi 21 février à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 14 février 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Luc FOUCAULT	1 ^{er} Vice-président
Mme Marie-José LE BRETON	2 ^{ème} Vice-Présidente
M. Bernard AUDRAN	4 ^{ème} Vice-Président
M. André CROCQ	
M. Michel JEANNOT	
M. Ronan LE DELEZIR	
M. Loïc LE TRIONNAIRE	

Absents excusés :

Mme Anne GALLO	3 ^{ème} Vice-présidente
M. Xavier-Pierre BOULANGER	
M. Gilles DUFEIGNEUX	
M. Luc LE TRIONNAIRE	

Procuration :

M. Xavier-Pierre BOULANGER donne procuration à M. David LAPPARTIENT

Etaient également présents :

Mme Monique CASSE (*Directrice*)
Mme Gaëlle CHAUBARON (*Gestionnaire administrative et financière*)
Mme Christelle LANOU (*Gestionnaire administrative et financière remplaçante*)



Projet européen "Breizh'hin - vers une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique"

(CCABrHi : Climate Change Adaptation Implementing a regional climate change adaptation roadmap in Brittany) - Projet européen LIFE+ intégré porté par la Région Bretagne.

Le changement climatique est devenu au cours de ces dernières années une préoccupation importante pour les décideurs publics et privés. Si les politiques d'atténuation ont longtemps dominé le débat, l'adaptation aux effets du changement climatique est devenue une nécessité, compte tenu de l'ampleur et de la vitesse du réchauffement. Au niveau national, deux plans d'adaptation ont été adoptés. Un observatoire national des effets du réchauffement climatique a été créé. En Bretagne, le Schéma régional Climat Air Energie 2013-2018 comportait un diagnostic des effets du changement climatique. Le Plan Climat énergie du Conseil régional adopté l'année suivante mettait en avant quelques actions d'adaptation. Plusieurs autres stratégies régionales abordent la question du changement climatique.

De nombreux éléments de connaissance sur cette thématique justifient la nécessité de mettre en place un plan d'adaptation, répondant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux soulevés par la question du changement climatique. Sur la base de ces éléments de connaissance, le Conseil régional a proposé un cadre de construction de son plan d'adaptation au changement climatique. Il est structuré autour des axes et questions suivants :



Afin d'apporter des moyens à la réalisation de ce plan d'adaptation, le Conseil régional de Bretagne a décidé de mobiliser des fonds européens LIFE, dans un projet dit intégré, sur l'adaptation au changement climatique. Le Conseil régional de Bretagne associe sur 6 années (2021-2026) 31 partenaires bretons publics et privés en tant que bénéficiaires associés, dont les Parcs naturels régionaux d'Armorique et du Golfe du Morbihan.



Projet européen "Breizh'hin - vers une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique"

Le Parc naturel régional du golfe du Morbihan est l'un des bénéficiaires associés de ce projet auquel il participe à travers 5 actions principales :

- Action C3 - Déploiement de l'Observatoire intégré de la vulnérabilité et de suivi des trajectoires de vulnérabilité des territoires côtiers aux risques d'érosion-submersion en Bretagne : préfiguration sur les deux sites-pilotes (Département du Finistère et Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan) ;
- Sous-action C 4.2 : Consolider et déployer un outil d'aide à la décision à l'échelle régionale, CACTUS ;
- Action C5.1 - Adaptation du tourisme au changement climatique ;
- Action C5.2 - Mobiliser pour une cohésion territoriale des acteurs de la santé pour l'adaptation au changement climatique ;
- Action C13.2 - Expérimenter une gestion différenciée de l'éclairage public afin de limiter les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne.

Le budget du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan déposé pour ce projet s'élève à **872 178 €**, dont **206 689 €** d'autofinancement.

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs sollicités	Montant en Euros
Union européenne	523 307 €
Région Bretagne et autres partenaires	142 182 €
Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	206 689 €
Budget total du Parc pour ce projet	872 178 €

En conclusion, il vous est proposé :

- d'engager le Syndicat mixte du Parc naturel Régional du Golfe du Morbihan en tant que bénéficiaire associé du projet Breizh'hin ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus ;
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à ce projet.

Le résultat des votes est de :

- 13 voix pour ;
- 0 voix contre ;
- 0 abstention(s).



Délibération n°2020-9
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du vendredi 21 février 2020

Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

Envoyé en préfecture le 21/02/2020
Reçu en préfecture le 21/02/2020
Affiché le
ID : 056-200049708-20200221-2020_9-DE

Projet européen "Breizh'hin - vers une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique"

Par conséquent, la conclusion est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement et de Gestion
du Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT